



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole - Mairie de Nantes - UFICT
CCAS - Opéra Angers Nantes - Ecole des Beaux-Arts

la
cgt



STOP
au vol de congés

Loi de transformation
de la fonction publique

**NON AUX
1607 HEURES**

Les 1607h... Où en est-on ?

Mobilisation

le Mardi 11 Mai 2021

Jour de plénière décisive entre l'administration et les syndicats.

**De 7h à 10h – Pré-rassemblements
sur certains sites de travail**

précisions à venir...

Rassemblement à 10h – devant la Mairie

Spectacle, musique & manifestation...

Côté élu·e·s

- On constate **un certain déni de réalité** face à la mobilisation des agent·e·s et **un écart entre la posture de l'administration et le discours de la majorité** : Malgré les quelques réactions d'él·u·e·s qui condamnent cette réforme aucune décision n'a encore infléchi la position de la Maire Présidente. Tout cela ressemble plus à des opérations de communication qu'à de véritables engagements de soutien.

Côté administration et consultations syndicales Quid des « propositions en cours »

- **Forfait cadre ou pas, les 6 jours de CP seraient bel et bien perdus** : des infos laissent entendre qu'ils seraient préservés contre 10 ou 15 minutes en plus par jour ? c'est faux ! Elles serviraient, au mieux, à prétendre à d'éventuelles RTT (impossible à en cas de maladie, de congés...)
- **Des guides d'accompagnement se diffusent déjà** au sein des directions, pour imposer les 1607 heures avant même que le dossier ne soit finalisé avec les syndicats (c'est aussi ça le dialogue social renouvelé !)
- **Des ajustements différenciés** parfois au sein d'un même service : pauses méridiennes, modalités d'astreintes ou des jours fériés, plages horaires différentes...
- **Des régimes horaires complexes, voire illisibles** alors que le prétexte était de clarifier les choses...
- **Des propositions «surprenantes» portées par certaines O.S pour se consoler** : « gym douce, temps de relaxation, reconnaissance du volontariat, le droit à des formations (qui existe déjà)... ». Une « *articulation du temps personnel* » qui se transformera vite en travail effectif.

Ne soyons pas dupes, il n'y a vraiment rien à gagner dans cette réforme. Pour la CGT, le recul social doit se combattre !

Bilan sur les actions CGT :

- **plus de 1000 personnes** mobilisées le 25 mars 2021
- **plus de 500 le 9 avril** malgré le confinement
- **plus de 1900 cartes pétitions** (plus du quart des agent·e·s) remises à la Maire-Présidente.
- **Un dossier juridique remis à chaque groupe politique de la majorité** pour qu'ils recourent aux « sujétions particulières » et octroient des RTT liées à la pénibilité de chaque métier, sans aucun retour à ce jour.

**En télétravail,
faites grève numérique par
message d'absence :**

« Absent en raison d'un
mouvement social lié à la
suppression de congés payés »

Débrayage /grève Comment ça marche ?

1H débrayée = 1h en moins/salaire
+ de 3h30 = 1 journée en moins

Un préavis de grève est déposé
couvrant les agents titulaires, non
titulaires, contractuels...